

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

Commune : **BRAINE-L'ALLEUD**

Nom de la liste : **INTERETS BRAINOIS (IB)**

Personne de contact de la liste : **Paul Maréchal**

Adresse : **232 rue Pierre Flamand à 1420 Braine-l'Alleud**

Téléphone : **0476/54 46 80**

Email : **marechal.p@skynet.be**

Site internet : **www.interets-brainois.be**

Question	Oui/Non	Réponse - commentaire
<b>1. ACCÈS AU LOGEMENT</b>		
1.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	OUI	La commune possède un patrimoine dont une partie peut être vendue à des jeunes ménages brainois à des conditions privilégiées leur permettant de rester dans leur commune (conditions d'accès à préciser).
1.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Idem question 1.1 avec modélisation des conditions d'accès.
1.3. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la propriété</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)	OUI	En proposant par exemple des conditions spécifiques pour la construction « d'habitats groupés » sur des terrains communaux ou du CPAS.
1.4. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des jeunes ménages ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Par la modification des règles d'attribution et de loyers des logements mis en location par la Régie foncière et immobilière communale.

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

1.5. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> des ménages à faibles revenus ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Idem réponse 1.4 avec modélisation des conditions d'accès.
1.6. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès à <u>la location</u> d'autres types de ménages ? (à préciser)	OUI	Le renforcement de l'action de l'Agence Immobilière sociale.
1.7. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'habitat groupé/solidaire ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Cfr réponse 1.3.
1.8. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'auto-construction légère ? Si oui, lesquelles ?	OUI	En facilitant l'accès à l'information pour les candidats notamment en développant des liens sur une page « logement » à créer sur le site web communal.
<b>2. LOGEMENTS PUBLICS – LOGEMENTS SOCIAUX</b>		
2.1. Pensez-vous que le nombre de logements sociaux et de logements publics est suffisant dans votre commune ?		Braine-l'Alleud compte un nombre important de logements sociaux sur son territoire.
2.2. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements publics à loyers modérés ? Si oui, lesquelles ?		Un des enjeux majeurs est l'accroissement des logements à loyer modéré. Des initiatives devront être prises avec la société publique active dans la commune.
2.3. Comptez-vous prendre des mesures pour augmenter le nombre de logements dont le loyer est proportionnel aux revenus des locataires ? Si oui, lesquelles ?		Cfr 2.1 et 2.2

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

2.4. Prévoyez-vous d'autres mesures pour favoriser le logement public ?		
2.5. Comptez-vous atteindre le quota de 10% de logements publics imposé par la Région wallonne ? Si oui, comment ? Si non, pourquoi ?		Il paraît réaliste d'augmenter de 0.5% l'an pour atteindre les 10% recommandés.
2.6. Comment comptez-vous tenir compte de la mobilité pour favoriser l'accès au logement ?		L'implantation des logements à loyers bas ou modérés sera encouragée dans le centre ou le long des voiries principales desservies par les transports en commun.
<b>3. INFORMATION ET DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE</b>		
3.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'information du citoyen en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?	OUI	L'information sur le site de la commune, de l'information et des campagnes de promotion via la Régie foncière, la présence sur des marchés et braderie.
3.2. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la démocratie participative en matière de logement ? Si oui, lesquelles ?	OUI	En réunissant de manière régulière l'ensemble des partenaires du logement actifs sur le territoire afin de partager constats et projets (CPAS, Régie foncière, travaux, entrepreneurs, notaires, architectes, CCATM,...)
<b>4. GESTION FONCIÈRE ET PUBLIQUE</b>		
4.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser la gestion par la commune de logements et terrains ? Si oui, lesquelles ?	OUI	La commune possède depuis longtemps une régie immobilière et foncière.

## Accès au logement : Questions aux listes candidates aux élections communales

4.2. Comptez-vous créer ou développer une régie foncière communale ? Si oui, comment ?	OUI	Idem 4.1.
<b>5. LOGEMENTS INOCCUPÉS</b>		
5.1. Comptez-vous mettre en place des mesures concernant les logements inoccupés ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?	OUI	Poursuite de la tenue du registre, application de la taxe, incitation à rénover et à faire gérer le(s) logement(s) par l'AIS.
<b>6. PERSONNES EN MANQUE D'AUTONOMIE</b>		
6.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des personnes âgées en perte d'autonomie, et/ou des personnes à mobilité réduite et/ou des personnes atteintes de handicap mental ? Si oui, lesquelles ? Si non, pourquoi ?	OUI	S'assurer via le CPAS, de la coordination des services actifs sur la commune de ce type de prise en charge : secteur handicap, secteur social, secteur coordination des soins.
<b>7. CPAS</b>		
7.1. Comptez-vous mettre en place des mesures pour favoriser l'accès au logement des usagers du CPAS ? Si oui, lesquelles ?	OUI	Poursuite du travail réalisé en coordination avec l'AIS et la Régie foncière.
<b>8. COMMENTAIRES ET REMARQUES</b>		
8.1. Si vous souhaitez compléter les informations ci-dessus, merci de le faire dans la case ci-joint.		